



RÉUNION DE LA

Commission

Locale de

Développement

Rural

24.05.2016

ORDRE DU JOUR

20h



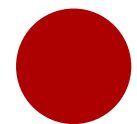
22h

- Introduction par le nouveau président Patrick Gillard
- Approbation du PV de la dernière réunion
- Topo de la procédure développement rural (cheminement des projets et des possibles interventions de la CLDR)
- Information sur les amendements aux 4 fiches du lot 1
- Choix du projet à introduire en 1^{ère} convention
- Exercice « DD » sur ce projet de 1^{ère} convention
- Suites et divers

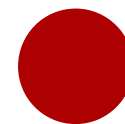


INTRODUCTION

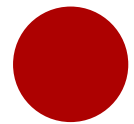
**Nouveau président
Patrick Gillard**



APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE CLDR



TOPO DU PROCESSUS DR



RÔLES ET MISSIONS DE LA CLDR

1^{er} temps ⇒ Poser un **diagnostic**

2^{ème} temps ⇒ Réfléchir à **l'avenir**

3^{ème} temps ⇒ Proposer un **Programme** Communal de
Développement Rural au Conseil communal

4^{ème} temps ⇒ Faire vivre le document, s'impliquer dans la
concrétisation des projets et actions, évaluer
les objectifs fixés



Rôles et missions de la CLDR



Relaye l'information



Donne des avis

On y pratique un exercice démocratique



- Un lieu de lutte
- Un contre pouvoir
 - Décisionnaire



- Un lieu de débat citoyen
- Un espace de construction de projets
 - Avis, inspiration

On y travaille pour la collectivité, pas pour soi

LE DÉROULEMENT D'UNE OPÉRATION

2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

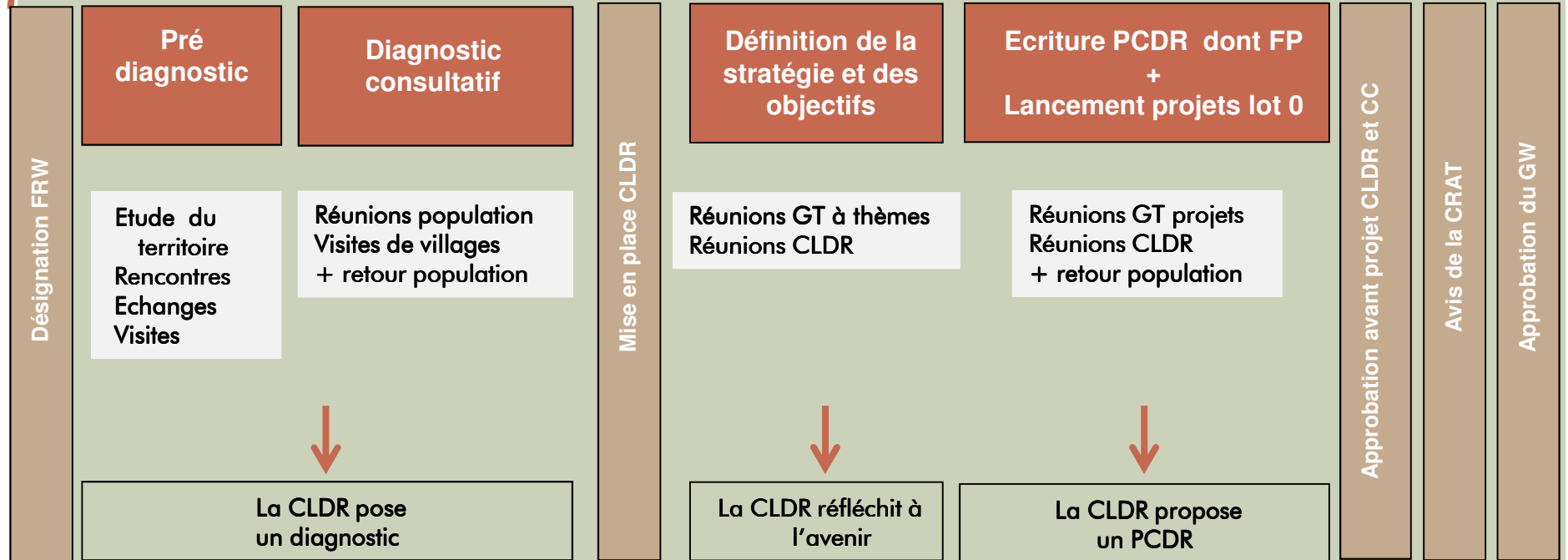
Mise en œuvre du PCDR



2013

2017

Elaboration
du PCDR



2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Vie du Programme Communal de Développement Rural

Approbation GW

La CLDR fait vivre le document (le PCDR)

- ▶ en s'impliquant dans la concrétisation d'actions via la création de GTs,

2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Vie du Programme Communal de Développement Rural

Approbation GW

La CLDR fait vivre le document (le PCDR)

- ▶ en s'associant au suivi de l'exécution des projets en convention,

2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Vie du Programme Communal de Développement Rural

Approbation GW

La CLDR fait vivre le document (le PCDR)

▶ en participant à la mise à jour ou à la révision du PCDR

ZOOM sur les demandes de projet en convention

2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Approbation GW

Demande de
projet en
convention
1, 2, 3, ...

Choix de
l'auteur de
projet et
approbation de
l'avant-projet

Elaboration
du projet

Adjudication

Exécution
des travaux

Fin des
travaux

La CLDR
choisit la
fiche-projet
à activer

La CLDR
donne son
avis sur
l'avant-
projet

La CLDR
approuve
ou pas le
projet

La CLDR
est régulièrement
informée des avancées

La CLDR célèbre
l'aboutissement
du projet 😊

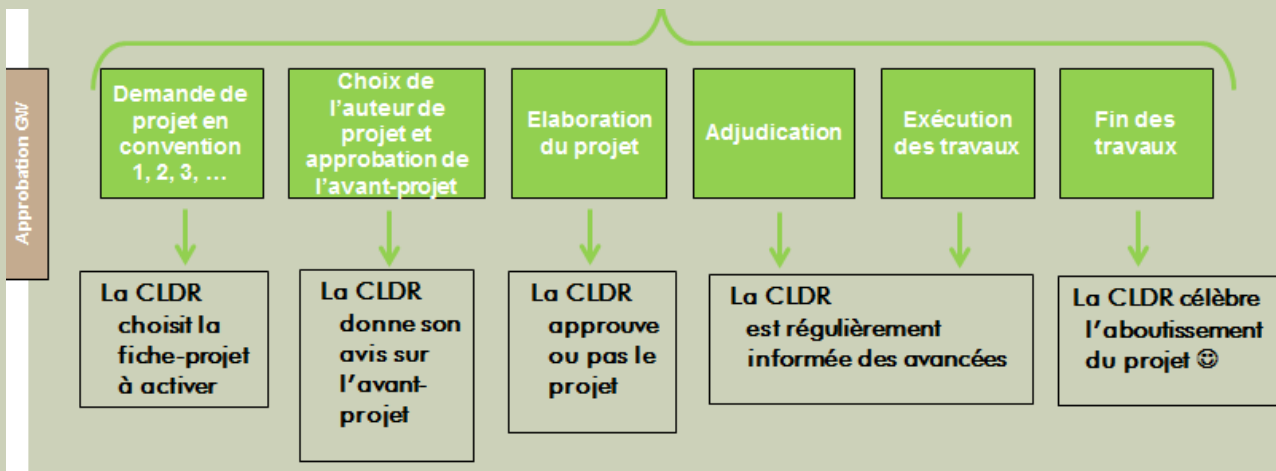
2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR



et parallèlement

Lancement d'un projet
immatériel ou action

La CLDR
choisit une action à initier

La CLDR
met en place un GT

La CLDR
alimente et dynamise le GT

2013

2017

2027

Elaboration
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Lien avec la stratégie

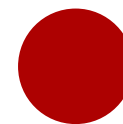
Approbation GW

La CLDR

veille à la cohérence de l'ensemble
des actions et réalisations menées
et
évalue les objectifs fixés

AMENDEMENTS AUX 4 FICHES DU LOT 1

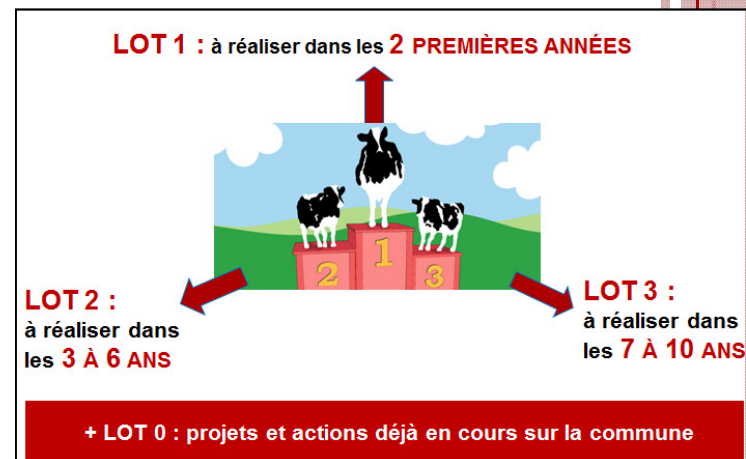
DIAS de VALENTIN



Projet à introduire en 1ère convention

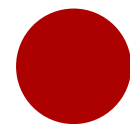
Pour mémoire, les éléments pris en compte pour le classement des projets

- la pré-priorisation de la CLDR
- les priorités du Collège
- des éléments objectifs
 - répond à un besoin urgent
 - est suffisamment précis (donc facilement réalisable)
 - a un réel effet de levier sur le développement communal
 - impacte/profite à de nombreux habitants
 - suscite la mobilisation des habitants
 - profite d'une opportunité
 - ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- un nombre maximal de projets réalisables sur 2 ans
- un équilibre entre projets matériels (PM) et immatériels (PI) dans chaque lot.



PROJET À INTRODUIRE EN 1ÈRE CONVENTION

		LOT 1		
		Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay	1	2
PM	2	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)	10	1
PM	3	Aménagement du centre de Manhay	2	12
PM	4	Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage à Vaux-Chavannes	/	/
PI	5	Elaborer un schéma de développement communal		27
PI	6	Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune	4	7
PI	7	Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile		5
PI	8	Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature		6
PI	9	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers	12	8
PI	10	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux	13	9;34
PI	11	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation		13



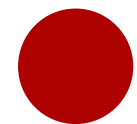
EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

GT DD Lontzen – Baelen - Plombières



Comment le GT a-t-il procédé ?

- recherche et analyse de grilles DD existantes,
- sélection des critères les + pertinents, les + adaptés à la réalité de C. rurales
- définition de piliers,
- définition de critères DD « le projet sera durable si ... »,
- Relecture de la grille par des experts
- Pré-test sur les projets des PCDR / via CLDR
- Présentation aux Collèges et CC pour les projets communaux



EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

GRILLE = guide des bonnes questions à se poser

Pilier social

Pilier environnement

Pilier économique

Pilier gouvernance

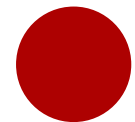
Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il

... l'offre et l'accessibilité des services ?

... la biodiversité, la préservation des ressources naturelles?

... le développement d'un modèle durable de consommation ?

... la planification, le suivi et l'évaluation ?



EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

Avant :

on prend la bonne direction dès le départ

Pendant :

on fait un arrêt sur image, on réajuste, on bonifie

Après :

on évalue, on tire des conclusions, on capitalise les enseignements

Avantages de la grille

Permet une évaluation systématique de tous les domaines

Permet des gains financiers

Permet une évaluation et un réajustement du projet continu

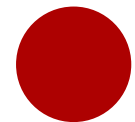
C'est un bon compromis entre le petit check-up et l'anamnèse approfondie

Attention de

« Jouer le jeu »

Disposer de temps pour se familiariser à l'outil

Vaincre « la peur d'avoir mal fait »



EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

4 groupes pour passer le projet sur le grill ...

Grille d'analyse
Durabilité des projets dans les communes rurales FRW

Oui / Non
Sans objet

1. Social

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il...

1.	... la santé?
2.	... la sécurité?
3.	... l'éducation et la formation?
4.	... la solidarité sociale, spatiale et temporelle?
5.	... l'offre et l'accessibilité des services?
6.	... la culture et la vie associative locale?
7.	... les politiques de l'enfance et de la jeunesse?

Oui / Non
Sans objet

2. Environnement

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il...

1.	... la gestion de l'énergie?
2.	... la gestion de l'eau?
3.	... la gestion du sol, de l'espace, de l'aménagement du territoire?
4.	... la gestion de l'air, les pollutions atmosphériques?
5.	... la biodiversité, la préservation des ressources naturelles?
6.	... la mobilité?
7.	... le cadre de vie?
8.	... la consommation durable?

Oui / Non
Sans objet

3. Economie

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il...

1.	... la prise en compte de l'impact sur les finances publiques (communales et régionales, sur le court et le long terme)?
2.	... la bonne gouvernance économique?
3.	... la prise en compte des normes et chartes de qualité?
4.	... le développement économique local durable?
5.	... le développement d'un modèle durable de consommation?
6.	... la relocalisation de l'économie?
7.	... la prise en compte des potentialités d'évolution?

Oui / Non
Sans objet

4. Gouvernance

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il...

1.	... la participation?
2.	... la cohérence?
3.	... le principe de précaution et la prévention?
4.	... l'information, la sensibilisation et la formation?
5.	... la mise en réseau?
6.	... la planification, le suivi et l'évaluation?
7.	... l'égalité des chances?

Commentaires et suggestions pour améliorer le projet :



Rapport-sur-la-durabilité-du-projet°:(titre.+date)¶

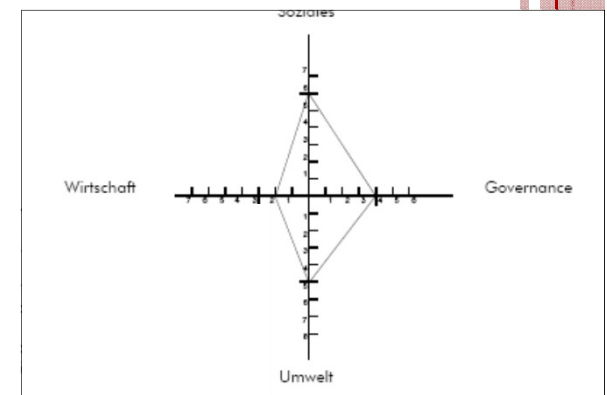
FRW

1. SOCIAL

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il... Commentaires

	Avant réalisation	En cours de chantier	Après réalisation
1.a ... la santé?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
2.a ... la sécurité?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
3.a ... l'éducation et la formation?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
4.a ... la solidarité sociale, spatiale et temporelle?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
5.a ... l'offre et l'accessibilité des services?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
6.a ... la culture et la vie associative locale?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
7.a ... les politiques de l'enfance et de la jeunesse?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		
8.a ... autres?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sans objet		

- si réponse = oui, expliquez comment le critère est rencontré
- si la réponse = non, proposez des corrections et améliorations



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LOT 0	
1	Créer un centre médical de proximité / une maison médicale
2	Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme
3	Création et entretien des plaines de jeux
4	Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps
5	Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes
4	Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale
6	Identification des zones à traiter en terme de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité
7	Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale
8	Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif



LOT 1	
1	Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay
2	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
3	Aménagement du centre de Manhay
4	Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage à Vaux-Chavannes
5	Elaborer un schéma de développement communal
6	Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune
7	Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile
8	Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature
9	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers
10	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux
11	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

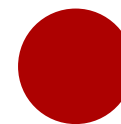
LOT 0	
1	Créer un centre médical de proximité / une maison médicale
2	Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme
3	Création et entretien des plaines de jeux
4	Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps
5	Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes
6	Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale
7	Identification des zones à traiter en terme de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité
8	Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale
8	Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif

LOT 1	
1	Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay
2	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
3	Aménagement du centre de Manhay
4	Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage à Vaux-Chavannes
5	Elaborer un schéma de développement communal
6	Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune
7	Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile
8	Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature
9	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers
10	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux
11	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

Plan Communal de Mobilité : engagement d'1/4 temps au budget 2016

Identification des zones à traiter :

visites de terrain avec les experts (2 dates fixées en juin)



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plan Communal de Mobilité : engagement d'1/4 temps au budget 2016

Identification des zones à traiter :

visites de terrain avec les experts (2 dates fixées en juin)

FICHE 1

1. Localisation du problème (nom de rue, lieu-dit, carrefour):

Rue Fontaine des chevaux

2. Exposé du problème (+ éventuellement photos, plan, schéma...):

- Entre les deux ralentisseurs de vitesse (aux extrémités du village), les véhicules ré-accélèrent et dépassent largement la vitesse autorisée (50km/h).
- Ligne rouge (figure 2) : absence de zones piétonnes à des endroits dangereux et avec une mauvaise visibilité.
- Point rouge (figure 2) : zone excessivement dangereuse pour voitures et piétons, aucune visibilité à droite, vers le haut du village et obligation de traverser pour les piétons, alors que la visibilité est très mauvaise et que les voitures roulent vite.
- Pas d'accès sécurisé pour les enfants qui arrivent et viennent reprendre le bus. Du côté droit en descendant le village (espace aménagé par la commune après les visites de village, mais fort étroit et sans abri, donc s'il peut, ils doivent attendre en face et traverser au dernier moment, excessivement dangereux.



Figure 2

2

Fiche descriptive « Sécurité routière » village de Harre, Champ de Harre et La Fange

Rues représentées en réunion : Châtagnier, Caton, Teye D'Jaco et carrefour de La Fange (avec la Talon N30 et Fays, et les Tailles) Les autres rues ont été énumérées.

D'un point de vue global, la densité de la circulation et la vitesse des véhicules sont les principaux points noirs en termes de sécurité routière. Pour la mobilité dans son ensemble, il apparaît également une absence générale d'infrastructures pour les usagers faibles (piétons, cyclistes, cavaliers). Les « cases vitesse » de type coussin berlinois de la rue du Châtagnier (4 sur les 5 dispositifs) ne servent pas à grand-chose d'un point de vue limitation de vitesse, et d'une manière plus générale obligent même les piétons à devoir emprunter la route pour les contourner. (Possibilité de se faufiler le long des haies, parois...)

Exemple de ralentisseur problématique pour les piétons et les voitures (agressif voire dommageable)

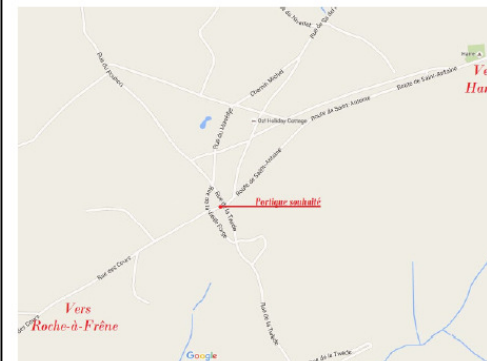


Méthode de travail :


Le réseau villageois a été analysé dans son ensemble. Le but étant de trouver des solutions sans créer de problèmes ailleurs. Il a été également tenu compte de l'influence de certaines chaussées sur d'autres : la sortie de l'E25, l'influence la N30 qui peut influencer Harre et La Fange, Saint-Antoine

1

- Cette solution enrayerait le phénomène de "transit intempêtif" entre la E25 et la N806 et éviterait le passage de camions dans la dangereuse descente de Roche-à-Frêne.
- Le village de Roche-à-Frêne serait toujours accessible pour des gros camions (si besoin est) à condition qu'ils viennent et repartent par la N806.



LE BUDGET PARTICIPATIF

 **Appel à projets citoyens 2016**
à l'initiative de la Commission Locale de Développement Rural

FICHE D'ÉVALUATION

Rappel de la procédure
Chaque membre du jury :

- recevra tous les documents de présentation avant le 15 septembre 2016 à Stéphanie Hoheiser. Celle-ci examinera chaque candidature individuellement.
- transmettra dans les 7 jours (soit pour le 22 septembre) la liste des projets retenus (qui auront 7 jours pour répondre).
- attribuera des points selon une échelle définie sur les fiches d'évaluation des projets.

L'ensemble du jury se réunira alors fin septembre pour discuter des projets. Ce débat permettant à chacun de faire valoir que l'idée n'est pas de susciter une compétition entre membres votent (sans préciser le nombre de projets) qu'un seul projet retenu.

En cas de parité des projets, les porteurs seront tirés au sort. Le jury délibère souverainement et communiquement. La décision du jury sera sans appel.

Rappel du cadre de l'appel à projets


Une aide financière sera attribuée à un ou plusieurs projets locaux de rencontre, repris dans le Programme communal de développement rural. Les projets citoyens seront examinés par un jury qui répartira sur au minimum 1 et maximum 3 projets. Les projets devront être finalisés pour le 31 décembre 2016.

Critères préalables d'éligibilité des projets

Les projets présentés seront impérativement soumis aux conditions suivantes :

1. Faisabilité technique ; si un permis est requis, il faut que les conditions soient réunies (propriété, situation au plan de secteur, ...)
2. Faisabilité financière (nécessité d'un plan financier) ; le projet devra pouvoir être entièrement réalisé avec le budget sollicité.

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Fiche d'évaluation des candidatures

 **Appel à projets citoyens 2016**
à l'initiative de la Commune de Manhay
et de la Commission Locale de Développement Rural

REGLEMENT

Dans le cadre de son Opération de Développement Rural, la commune de Manhay et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) lance un appel à projets citoyens en tout ou partie au financement de projets de petits aménagements ou de locaux de rencontre, repris dans le Programme communal de développement rural de la commune.

Les projets citoyens seront examinés par un jury, qui attribuera le budget (30.000 € pour l'année 2016) à répartir sur au minimum 1 et maximum 3 projets. Le jury répondra/ont le mieux aux critères définis (voir ci-dessous).

Article 1^{er}: Objet de l'appel à projets
L'appel vise à favoriser la concrétisation d'un ou plusieurs projets de lieux ou locaux de rencontre repris dans le PCDR. La finalité du projet pour lequel l'aide est sollicitée doit avoir une portée d'intérêt général et être mis en œuvre sur le territoire de la commune de Manhay, sur propriété publique (communale, comité, fabrique d'église,...)

Article 2 : Conditions d'éligibilité
Les projets présentés seront impérativement soumis aux conditions suivantes :


1. Faisabilité technique ; si un permis est requis, il faut que les conditions soient réunies (propriété, situation au plan de secteur, ...)
2. Faisabilité financière (nécessité d'un plan financier) ; le projet devra pouvoir être entièrement réalisé avec le budget sollicité.

Article 3 : Critères de sélection du ou des projet(s)
Les projets seront évalués sur base des critères suivants :

1. Pertinence / utilité du projet / apport pour la vie du village en termes de convivialité et de cohésion entre les habitants
2. Besoins encore non rencontrés
3. 1ère intervention (du Développement Rural, du Budget Participatif)
4. Pas d'autres sources de financement possibles (ex: PPPW)
5. Pérennité du projet
6. Caractère original et/ou innovant
7. Qualité de l'aménagement proposé
8. Caractère concret et réaliste des résultats attendus
9. Dépenses raisonnables via un justificatif de recherches comparatives menées pour diminuer le coût de l'investissement
10. Mobilisation des villageois dans la réalisation du projet (ex: temps affecté, participation d'entrepreneurs locaux, participation financière des villageois, ...)

Le budget sera alloué au projet le plus mûr, le plus pertinent (possibilité qu'il y en ait plusieurs).

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Règlement de l'appel à projets citoyens Page [1]

 **Appel à projets citoyens 2016**
à l'initiative de la Commune de Manhay
et de la Commission Locale de Développement Rural

FORMULAIRE DE REPONSE

Disponible dès le 01 juin 2016 et à renvoyer au plus tard le 01 septembre 2016

- de préférence sous format électronique à stephanie.hoheiser@manhay.org
- ou à l'adresse suivante : Administration communale, à l'attention de Stéphanie Hoheiser Voie de la Libération, 4 - 6960 MANHAY.

Règlement et grille d'évaluation téléchargeables sur le site Internet communal ou sur demande à Stéphanie Hoheiser, Tél. : 086/45.03.19

Porteur(s) de projets.
Coordonnées de l'association de fait / entité juridique :

NOM	
Adresse	
E-mail	
Tel/GSM	
IBAN	

Coordonnées des 2 représentants de l'association de fait / entité juridique :

Nom, prénom		Nom, prénom	
Adresse		Adresse	
E-mail		E-mail	
Tel/GSM		Tel/GSM	

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Formulaire de réponse de l'appel à projets citoyens Page [1]

LE BUDGET PARTICIPATIF

Types de projets qui pourraient postuler :
D'abord des projets du PCDR

Montant :
15.000€

Conditions d'éligibilité
- Faisabilité technique
- Faisabilité financière

Critères de sélection du ou des projet(s)

1. Pertinence / utilité du projet en termes de convivialité, cohésion
2. Besoins encore non rencontrés
3. 1ère intervention
4. Pas d'autres sources de financement possibles
5. Pérennité du projet
6. Caractère original et/ou innovant
7. Qualité de l'aménagement proposé
8. Caractère concret et réaliste des résultats attendus
9. Dépenses raisonnables
10. Mobilisation des villageois

LE BUDGET PARTICIPATIF

Porteur de projet

- Soit ASBL, comité villageois, soit association de fait (min 5% des habitants)
- Indépendant de tous partis politiques

Constitution du jury :

- membres de la CLDR volontaires
- 1 par village
- pas d'élus
- 2, 3 membres « neutres »
- Impossibilité d'être juge et partie



VILLAGES	CANDIDATS
Chêne-Al'Pierre	Laurent Reynders
Dochamps	Jean-Luc Delafontaine
Fays	Annette Pirotte
Freyneux	José Tassigny
Grandmenil	Damien Lecart
Harre	Barthélémy Demoitié
La Fosse	Brigitte Grognard

VILLAGES	CANDIDATS
Malempré	Jacques Lesenfants
Manhay	Emmanuel Leboutte
Odeigne	Marie-Caroline Detroz
Oster	Monique Libotte
Roche-à-Frêne	Josiane Laval
Vaux-Chavanne	Aline Clesse

LE BUDGET PARTICIPATIF

Choix du/des projet(s)

- Examen individuel des projets (possibilité questions – relais FRW)
+ 1^{ère} cotation (échelle de 0 à 5 points + commentaires)
- Délibération en groupe
- 2^{ème} cotation individuelle

Attribution du budget au(x) projet(s) sélectionné(s) par le jury ;

- soit à un unique projet sur base du montant demandé
- soit solde au projet n°2 voire même n°3

- Si parité des projets, défense orale
- Délibération souveraine du jury et choix communiqué au CC
- Décision sans appel du jury

Dossiers rentrés :

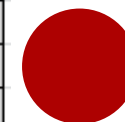
- Espace convivial Roche-à-Frêne
- Local Oster
- Espace convivial Oster
- Musée Vaux-Chavanne
- Hall de stockage Vaux Chavannes
- Maison de village Dochamps
- Espace convivial Dochamps
- Local Malempré

SUITES ET DIVERS



Vos représentants

Nom	Prénom	Newsletter	vélo	Produits locaux	Bois	Energie
Demoitié	Barthélemy	oui		x		x
Lesenfants	Jacques	oui				x
Lesenfants	Michel	oui	X		x	
Sépult	Vincent	oui	x			x
Piret	E	non				
Lecart	Damien	oui				
Nicolas	André	oui		x		x
Gillard	Patrick	oui	x	x	x	x
Gillard	Pierre-Emmanu	oui	x	x	x	x
Clesse	Aline	oui				
Derenne	Marie-Thérèse	oui				





Suites et divers

Il y a 40 ans...

... débutait une belle
aventure, qu'on
appelle aujourd'hui

**« Développement
rural »**

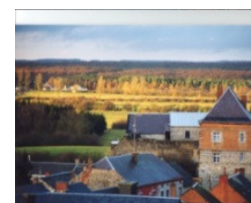




Ensemble, pour des villages vivants

Projet d'édition en 2016
d'une publication avec 40 photos sur le thème :

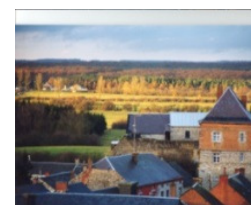
« Ensemble pour des villages vivants »



PARTICIPEZ VOUS AUSSI !

Comment ?

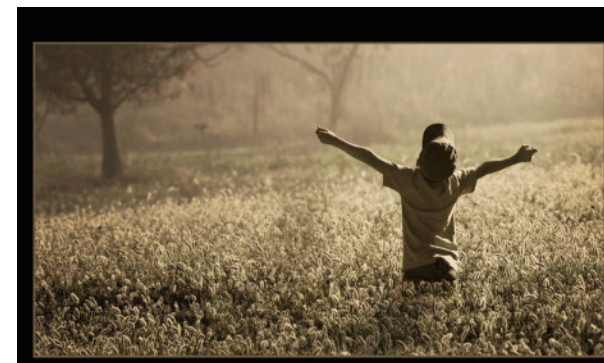
1. DÉCIDER DE PARTICIPER ET INSCRIRE LA CLDR AVANT LE 5 JUILLET.
 2. DÉSIGNER UN CORRESPONDANT ET COMMUNIQUEZ SON NOM ET SES COORDONNÉES
 3. PROPOSITION DE PHOTOS PAR LES MEMBRES
 4. CHOIX PAR LA CLDR DE MAX 25 PHOTOS À ENVOYER AVANT LE 23/09
-
5. ELECTION PAR UN JURY INDÉPENDANT DES 5 MEILLEURES PHOTOS INDIVIDUELLES SUR CES CRITÈRES : ESTHÉTISME ET TRAITEMENT DU THÈME
 6. ATTRIBUTION D'UN PRIX COLLECTIF À UNE CLDR RÉCOMPENSANT LA QUALITÉ D'ENSEMBLE, LA DIVERSITÉ DE SON ENVOI ET L'ILLUSTRATION DU THÈME



Que gagne-t-on ?

- UN TIRAGE DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE SUR DIBOND POUR LES CINQ MEILLEURES PHOTOS INDIVIDUELLES
- UN BON POUR UN WEEK-END DANS UN GÎTE DE WALLONIE POUR LE 1ER LAURÉAT
- UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT ET DE CONSEIL EN PHOTOS (NATURE) DONNÉ PAR UN PROFESSIONNEL POUR LA CLDR GAGNANTE (PRIX COLLECTIF)

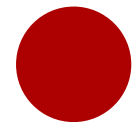
ET ... LE BONHEUR DE VOIR PUBLIER VOS PHOTOS DANS LA PUBLICATION ET SUR LE SITE 😊



POINT SUR LA COMPOSITION CLDR

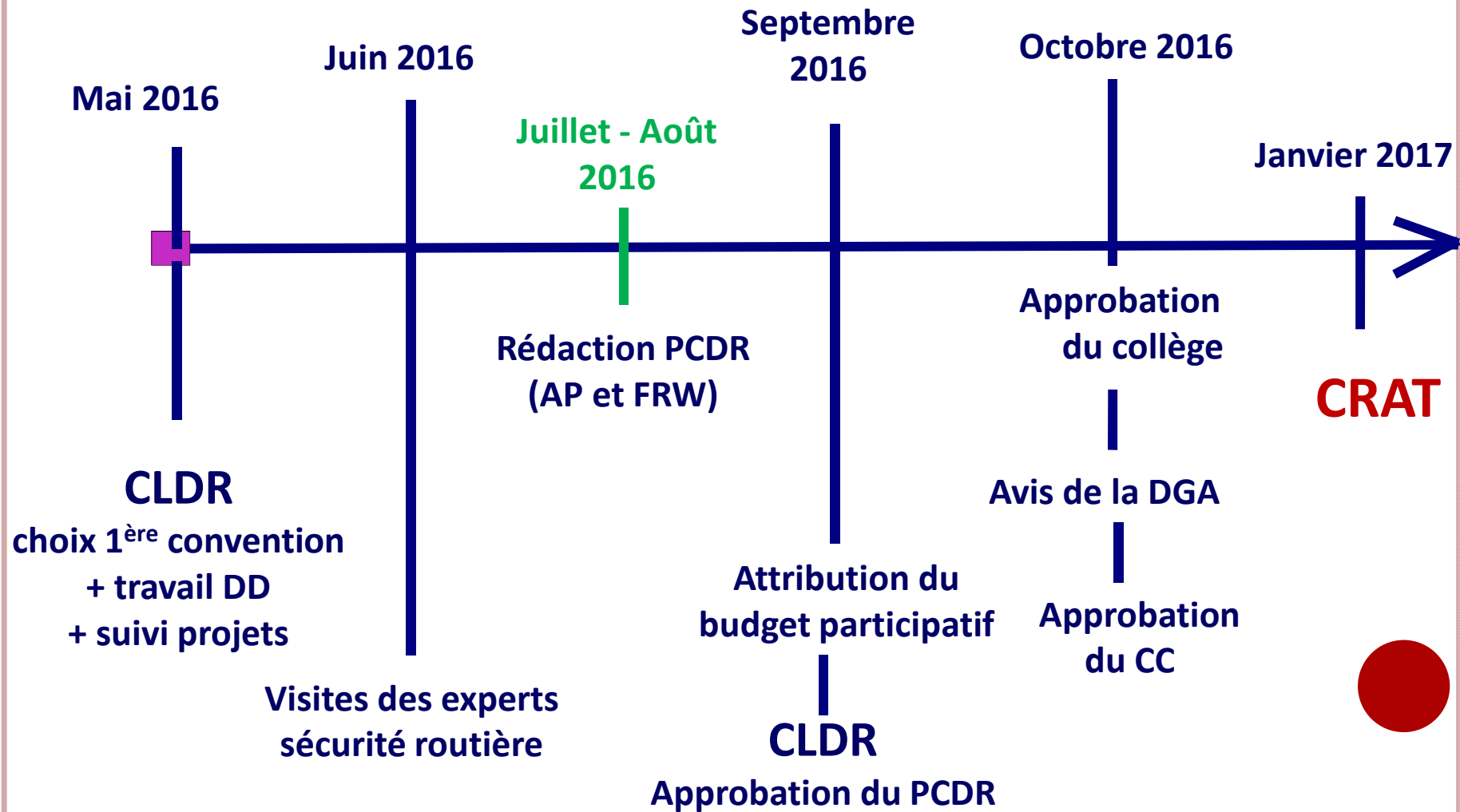
DÉMISSION

Maëlle Dufrasnes





OÙ VA-T-ON ?



Merci de votre attention

**P.C.D.R.
DE LA COMMUNE DE MANHAY**